

DEC162732DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7534 intitulée Centre de Recherches en Mathématique de Décision (CEREMADE)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7534, intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7534 intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

Vu la décision DEC161245INSMI du 7 juillet 2016 portant nomination de M. Vincent Rivoirard, Professeur, directeur de l'unité UMR7534,

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Isabelle Bellier, Assistant Ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Bellier, délégation est donnée à M. Jean Dolbeault, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 décembre 2016

Le directeur d'unité
Vincent Rivoirard

¹ Soit 135 000 euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS
T. 01 42 34 94 00
F. 01 43 26 87 23